



## SOMMAIRE

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Parer le coup de la dette
- Page 4 : L'indécent enrichissement des milliardaires
- Page 5 : Assurance chômage : réforme assassine !
- Page 6 : Les étudiants dans la crise
- Page 8 : Acculturer à la gestion managériale  
Conf. débat avec B Stiegler
- Page 9 : Loi SG : toujours contestée

F.S.U. Gironde  
44 cours Aristide Briand  
33000 Bordeaux

[fsu33@fsu.fr](mailto:fsu33@fsu.fr)

Site :  
[www.fsu33.fsu.fr](http://www.fsu33.fsu.fr)

N°ISSN: 1278-8635  
N° CPPAP: 0715 S 08131

Directeur de la Publication :  
Alain Reiller.  
44 cours Aristide Briand  
33000 Bordeaux  
Prix 0,70 euros

Imprimé Imprimerie Lestrade  
1 av Jean Zay - BP20079  
33151 CENON Cedex

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations Vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux

## La dette n'est pas à nous !

Nous vivons une crise sanitaire très anxiogène, une crise sociale majeure, la jeunesse notamment est en pleine détresse. Nous subissons le tempo imposé par le gouvernement qui nous suspend à ses annonces, à ses mensonges et à ses mesures autoritaires. Car oui, le gouvernement prend appui sur la crise sanitaire pour dérouler son projet.

C'est visible dans l'éducation : Blanquer trouve dans la situation une véritable aubaine pour imposer des réformes à contre-courant de la démocratisation du système éducatif.

C'est visible aussi sur l'assurance chômage : Macron a finalement décidé de mener à bien cette réforme, en pleine crise sociale, alors que des milliers de travailleurs et de travailleuses sont aujourd'hui dans une grande précarité, et en sachant qu'il va encore l'aggraver avec sa réforme. C'est une honte !

Et c'est visible enfin sur d'autres points, tout ce qui touche à nos libertés et tout ce qui vise à réprimer le mouvement social (en s'en prenant, au passage, aux musulmans) à travers les deux lois liberticides, la loi Sécurité globale et celle qui conforte le respect des principes républicains.

L'accumulation de toutes ces mesures conduit à une vraie détestation de l'exécutif : un exécutif incapable d'assurer notre protection sur le plan sanitaire, qui dégrade les droits sociaux, qui plonge une part importante de la population dans la précarité, voire la pauvreté et qui s'attaque à toutes nos libertés ! Un gouvernement qui permet dans un même temps que la fortune des milliardaires français augmente de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de 40%.

La détestation, elle est palpable dans l'éducation, où les personnels ne supportent plus les mensonges et le mépris de Blanquer, palpable aussi dans le supérieur, contre la ministre Vidal, idem comme dans la Culture où les mobilisations s'ancrent sur le terrain, et les occupations de lieux de culture se multiplient.

Oui, il y a beaucoup de mobilisations : on observe une sorte d'ébullition, de petits bouillons partout, dans nos métiers ainsi que dans les luttes sociales et pour le climat ; la situation est inflammable. Pour la FSU, dans cette période difficile, il ne faut rien lâcher. Les collègues comptent sur nous attendent un sursaut social, et dans ce contexte où les travailleur-euses sont particulièrement attaqué-es dans leurs droits et leurs conditions de travail, le syndicalisme est plus que jamais une ressource.

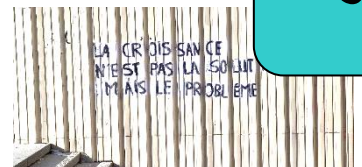
Les tenants de l'ancien monde néolibéral, liberticide, inégalitaire, et destructeur de la planète, profitent de cette crise pour renforcer leur richesse et leur pouvoir. Ils sèment les germes d'une nouvelle crise encore plus grave et destructrice. La FSU agit dans le collectif "plus jamais ça" pour que toutes les forces progressistes et humanistes reconstruisent ensemble un futur écologique, féministe et social, démocratique et solidaire en rupture avec les politiques menées.

Car nous savons qu'une autre politique plus humaniste et plus durable basée, non pas sur la finance, mais sur le partage des richesses et la valorisation de notre travail est possible.

**Car des luttes se gagnent, oui. Et ce qui nous motive, c'est la conviction que refaire du collectif n'a jamais été aussi essentiel.**

**Laurence Laborde, Alain Reiller**  
Co-Secrétaires Départementaux

Edito



# Dossier spécial dette : pour ne pas payer leur austérité !

*"Il faut faire les choses les unes après les autres, la protection, la relance et ensuite rembourser la dette que nous avons contractée et reprendre le chemin des réformes"<sup>1</sup>*

En quelques mots, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance met en perspective les politiques austéritaires à venir. En parfaite application de l'idéologie néolibérale, il s'agit de marteler un discours de « responsabilité » face auquel les opinions divergentes ne sauraient être qu'utopies incongrues.

Pourtant, ces logiques libérales / austéritaires, à l'œuvre depuis plus de 30 ans, ont montré leur inefficacité partout dans le Monde. Ces politiques néo-libérales sont responsables de la situation de crise que nous traversons : affaiblissement de la recherche, des hôpitaux, du stock de masque... Le

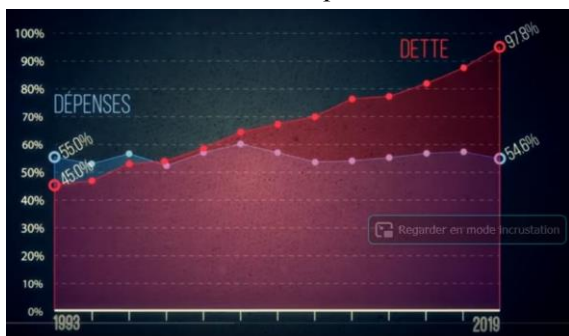
modèle libéral s'est révélé être incapable de répondre aux besoins des populations, préférant le profit à court terme aux politiques d'anticipation, de prévention, de protection sociale. « Dans la population générale, le port du masque n'a pas d'utilité. C'est très important<sup>2</sup> ». Un an après, les paroles du ministre des Solidarités et de la Santé semblent irréelles. Nous savons maintenant que le mensonge des masques, comme le nombre insuffisant de lits d'hôpitaux, ne sont que le résultat d'une dégradation des politiques publiques en matière de santé. L'École connaît également la même trajectoire : multiplication des suppressions de postes, surcharge de travail par l'imposition d'heures supplémentaires, frein au recrutement, utilisation des étudiants et des candidats aux concours comme moyens d'enseignement... Ces dispositions sont dictées par la nécessité de réduire la dépense publique. Montrée du doigt, elle refléterait un pays « qui vit au-dessus de ses moyens<sup>3</sup> ».

L'épisode de crise sanitaire que nous traversons nécessite une tout autre politique économique et une considération accrue des besoins humains. Pourtant le discours dominant s'articule déjà autour du remboursement de la dette Covid.

Après 2008, nous ne pouvons accepter qu'une nouvelle fois les salariés paient le prix d'une crise dont ils ne sont pas responsables. D'autres alternatives existent et sont socialement justes et économiquement efficaces.

## Stopper la désinformation sur la dette !

Les discours invoquant une dette publique trop importante s'appuient sur des raisonnements tronqués, appelant au « bon sens » : cette dette qu'on laisserait à nos enfants, il faut être responsable et rembourser ce que l'on doit... autant de poncifs qui prennent ancrage sur les repères quotidiens des ménages mais qui n'ont pas de sens à l'échelle du pays.



Reprenons ces deux exemples. Le premier laisse penser que la dette publique serait un fardeau pour les générations futures. La première erreur d'analyse est d'établir un lien de causalité entre excès de dette publique et excès des dépenses publiques. Or la dépense publique sert à effectuer des investissements utiles à la collectivité (construction d'hôpitaux publics, écoles, infrastructures...). Le montant de la dette doit être mis en regard du patrimoine existant. « En prenant en compte les actifs et les passifs de l'ensemble des administrations publiques, un Français ne naît pas avec 29 000 euros de dette comme veulent bien le faire croire les libéraux, mais bel et bien avec 4 529 euros de patrimoine net<sup>4</sup> ».



Photo ATTAC/OXFAM

<sup>1</sup> Bruno Le Maire sur LCI, 1<sup>er</sup> décembre 2020.

<https://www.lci.fr/politique/crise-economique-covid-19-coronavirus-il-faut-rembourser-la-dette-publique-sur-lci-bruno-le-maire-esquisse-la-fin-du-quoi-qu-il-en-coute-d-emmanuel-macron-2171691.html>

<sup>2</sup> Olivier Véran, France 2, 4 mars 2020.

<https://twitter.com/olivieveran/status/1234980763860254720?lang=fr>

<sup>3</sup> Pierre Gattaz, La Croix, 10 octobre 2013

<https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Pierre-Gattaz-Les-patrons-ne-peuvent-se-contenter-de-beaux-discours-l-2013-10-10-1038800>

<sup>4</sup> La dette publique, précis d'économie citoyenne, Les économistes atterrés, Seuil, janvier 2021. (p.31)

A y regarder de plus près, le montant de la dépense publique a très peu varié depuis des années. Il représentait 52% du PIB en 1986 contre 56% en 2020. En dehors des crises de 2008 et du Covid, le solde budgétaire de la France est excédentaire. Les déficits sont expliqués par les investissements publics. Ce ne sont donc pas les dépenses de fonctionnement, « le train de vie de l'État » qui creusent le déficit. Les investissements publics sont utiles, en particulier pour les générations futures. Ils sont un élément d'augmentation du revenu brut des ménages, donc de leur consommation finale. « *La dépense publique est nécessaire en ce qu'elle permet de financer une partie des dépenses des ménages et de la production du secteur privé, notamment via les transferts sociaux. Sur 56 points de PIB, 20 points sont directement versés sous forme de prestations sociales aux ménages et sont dépensés par ceux-ci. Ainsi quand une famille achète des fournitures scolaires (grâce à l'allocation de rentrée scolaire), quand un retraité fait ses courses ou quand une personne paie son médecin, cela est financé par des dépenses publiques, qui génèrent de l'activité privée*<sup>5</sup> ».

C'est ce qu'on appelle l'effet multiplicateur : un euro de dépense publique génère plus d'un euro de PIB au final ! Investir permet de relancer l'économie, inversement, l'austérité contracte le PIB et a des répercussions sociales énormes et dramatiques.

Deuxième point, l'invocation d'une gestion en « *bon père de famille*<sup>6</sup> » sert un discours moralisateur destiné à faire peur. La gestion du budget d'un ménage ne saurait être comparé à celle d'un État. Celui-ci a la possibilité d'émettre des bons du trésor, des obligations pour emprunter sur les marchés ou de lever l'impôt. Alors que des milliards d'euros sont « au soleil » dans les paradis fiscaux, il semble incroyable que les décideurs ne choisissent pas de renforcer la fiscalité pour permettre à l'Etat d'avoir plus de recettes.

## Il est urgent de repenser les financements publics.

« *Les services publics de santé, éducation et logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités de niveau de vie*<sup>7</sup> ». La dépense publique, est un facteur de réduction des inégalités. Les réformes néolibérales, elles, prennent le cap inverse et mènent une campagne acharnée de privatisation, de recul des services publics... et pérennisent le stock de dette. Attardons-nous sur la constitution de la dette et sur ses propriétaires.

Le rendement de l'impôt sur les sociétés est passé de 2,5% en 2006 à 1,2% en 2017. Il représentait 16,9% du total des recettes fiscales en 2006 mais n'en représente plus que 9,3% en 2017.

Lorsque l'État dépense plus qu'il ne reçoit en recettes, il est en déficit. Pour se financer, il peut passer par les prélèvements obligatoires (impôts, cotisations) ou par l'emprunt. D'un côté tout le monde contribue, de l'autre cela profite aux créanciers donc aux plus riches. Ceux qui crient à la responsabilité et au remboursement de la dette sont aussi ceux qui la possèdent ! La financiarisation de l'économie et le recul de l'État depuis les années 80, en laissant les marchés contrôler les taux d'intérêts des emprunts, ont pour conséquence une aggravation des écarts de revenus et une explosion des inégalités. Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique a montré que « *si l'État, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2%, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB*<sup>8</sup> ». La dépendance aux marchés financiers n'est pas une fatalité, elle a une histoire et résulte de choix politiques.

La crise sanitaire a exacerbé la nécessité de développer les services publics ainsi que notre système de protection sociale.

D'autre part, le déficit public s'accroît du fait de la réduction des recettes des administrations publiques. La réduction des recettes fiscales est significative. S'appuyant sur l'idée que « *Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain*<sup>9</sup> », la stratégie des gouvernements français successifs s'est orientée vers une politique de l'offre en direction des entreprises au lieu d'augmenter les recettes fiscales. Deux exemples pour illustrer le propos. Le rendement de l'impôt sur les sociétés est passé de 2,5%

en 2006 à 1,2% en 2017. Il représentait 16,9% du total des recettes fiscales en 2006 mais n'en représente plus que 9,3% en 2017. D'autre part, le CICE, dont même le Sénat pointe le manque de transparence et le risque de fraude,

<sup>5</sup> La dette publique, précis d'économie citoyenne, Les économistes atterrés, Seuil, janvier 2021. (p.120)

<sup>6</sup> « (...) dans une famille, on ne dépense pas plus d'argent qu'on en gagne. Je souhaite qu'en France, ce soit exactement la même chose ». Bruno Le Maire, discours lors de la passation de pouvoirs au ministère de l'Économie, 17 mai 2017

<sup>7</sup> INSEE, 2008

<sup>8</sup> La dette publique, précis d'économie citoyenne, Les économistes atterrés, Seuil, janvier 2021. (p.92)

<sup>9</sup> Helmut Schmidt, chancelier ouest-allemand, 3 novembre 1974

représente un coût de 20 milliards d'euros par an. Le « ruissellement », pierre angulaire du projet macronien, n'a pas fait ses preuves et aggrave au contraire la situation sociale.

## D'autres solutions existent.

« L'histoire montre que le meilleur moyen de justifier des relations fondées sur la violence, de les faire passer pour morales est de les recadrer en termes de dette, cela crée aussitôt l'illusion que c'est la victime qui commet un méfait ».

Il est ainsi indispensable de créer un terrain de lutte propice à la sortie du discours économiste dominant, moralisateur et culpabilisateur. Parmi les pistes d'action et s'il ne faut tomber dans le simplisme caricatural, la question de l'annulation de tout ou partie de la dette de l'État doit être débattue. L'annulation de la part de la dette détenue par la Banque centrale européenne ne léserait personne. La restructuration de la dette doit être discutée. Il faut également repenser les circuits de financement de l'État, ne plus laisser les créanciers en position de force et pour cela sortir de la dépendance aux marchés financiers. L'engagement dans des réformes fiscales redistributives et écologiques permettraient également d'éviter les déficits inutiles.

Une nouvelle forme d'économie est possible, comme le montre Stéphanie Kelton, principale représentante de la Théorie Monétaire Moderne (MMT). L'économiste américaine s'attache à « briser les mythes du déficit qui ont paralysé notre pays » : l'État ne ressemble en rien à un ménage ou à une entreprise privée, la présence d'un déficit ne prouve pas que l'on a trop dépensé, les déficits ne pèseront pas sur les générations suivantes, les déficits ne minent pas la croissance à long terme, les déficits créent une dépendance envers les pays étrangers et les droits sociaux ne conduisent pas à une crise budgétaire à long terme.

taire à long terme.

La crise sanitaire a exacerbé la nécessité de développer les services publics ainsi que notre système de protection sociale. Les luttes contre la réforme des retraites, contre l'assurance chômage et contre les privatisations doivent être amplifiées. La « mise en accusation de la dépense publique vise à condamner le modèle social français, fondé à la fois sur des prélèvements, sur les profits et sur un transfert de ressources des plus aisés vers les plus modestes ». « L'épouvantail de la dette » ne doit pas masquer la réalité d'un système de reproduction des inégalités insupportable. Un récent rapport d'Oxfam fait état de l'écart qui s'est encore creusé entre les plus fortunés et les plus précaires dans la période de crise sanitaire que nous vivons.

Les 1 000 milliardaires les plus fortuné-e-s ont retrouvé le niveau de richesse qui était le leur avant la pandémie en seulement **NEUF MOIS**, alors qu'il faudra **PLUS DE DIX ANS** aux personnes les plus pauvres pour se relever des impacts économiques du coronavirus.



Pourcentage d'évolution de la fortune des 1 000 milliardaires les plus riches (2020)

Face à un pouvoir qui poursuit son labeur pour installer un « gouvernement des experts » en dehors de tout processus démocratique et pour organiser une « manufacture du consentement » à coups de réformes régressives en cascade, de résignation, de recul des droits et d'autoritarisme, il nous revient de nous emparer de toutes les questions sociales et sociétales par le rassemblement unitaire. Le discours sur le coût de la dette participe du projet néolibéral, générateur d'inégalités et porteur d'une vision fracturée de la société.

**Ensemble, portons un autre projet, émancipateur, juste et solidaire.**

## L'indécemment enrichissement des milliardaires français.es pendant la pandémie

Les dernières données publiées début avril par le magazine Forbes permettent de se faire une idée de l'évolution de la santé financière des ultra-riches depuis le début de la crise du Covid-19. De mars 2020 à mars 2021, la fortune des milliardaires français.es a augmenté de 170 milliards d'euros. Dans cette courte note, [Attac France](#) et [Oxfam France](#) analysent cet indécemment enrichissement.

**SIGNEZ la pétition**

**Et si les ultra-riches et les multinationales payaient la crise Covid ?**

Sur les sites d'ATTAC et OXFAM, relayée sur le site de la FSU33



Photo ATTAC/OXFAM

# Assurance chômage, une réforme assassine: la lutte doit continuer

Depuis des décennies la précarité de l'ensemble de la population s'aggrave notamment avec le démantèlement des services publics, la hausse du coût du logement, la casse de l'emploi. Le contexte de la réforme de l'assurance chômage laisse craindre un été « chaud » En pleine crise sanitaire, économique et sociale, alors que le chômage explose, le gouvernement est bien décidé à appliquer la réforme de l'assurance-chômage dès le 1er juillet.

Dès le 1er juillet 2021, les allocations vont baisser de façon très importante, notamment pour les travailleurs les plus précaires (intérimaires, saisonnier-es, extra hôteliers, etc.). Le plancher de 659 euros introduit pour minimiser le nouveau calcul du salaire journalier de référence n'est qu'un artifice minimaliste. En contrepartie, un bonus-malus (modulation à la hausse ou à la baisse des cotisations patronales) serait mis en place... mais seulement en septembre 2022 !

Selon un indicateur « de retour à meilleure fortune » qui serait mis en route au 1er avril, montrant une baisse du chômage, deux autres mesures terribles devraient entrer en vigueur de façon « automatique » dès cet été : hausse du seuil d'accès aux allocations (de 4 à 6 mois travaillés au cours des 24 derniers mois hors période de pandémie) et dégressivité des allocations pour les hauts revenus.

Cela touchera les « premier-es de corvée », celles et ceux qui font des heures décalées, des contrats interrompus, qui occupent des emplois avec des conditions de travail difficiles, sur des métiers peu valorisés, vivant des conditions de logement précaire, avec des temps de transport importants. Macron prévoit donc de réaliser 2,3 milliards d'économie sur le dos des plus précaires qui alternent chômage et contrats courts, ou qui ont eu un congé maternité, maladie...pendant qu'il distribue généreusement des millions d'euros d'aides au patronat et que les profits explosent !

Mettre en œuvre les nouvelles conditions de l'assurance chômage dès cet été est impensable et catastrophique socialement parlant.

## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en Nouvelle Aquitaine par profil entre décembre 19 et 20

En catégorie A, la hausse est de +6,8%, soit 18 800 demandeurs d'emploi supplémentaires, pour +8,1% en France métropole. Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active a augmenté de +11,8% en un an en Nouvelle-Aquitaine

Entre février 2020 et décembre 2020, le nombre d'hommes âgés de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi a progressé de 10,7%, une hausse proportionnellement trois fois plus importante que pour les jeunes femmes (+3,4%). Cette augmentation plus soutenue du chômage chez les hommes s'explique en partie par la chute historique des effectifs intérimaires lors du 1er confinement (-43% au 1er trimestre en Nouvelle-Aquitaine), secteur fortement utilisateur de jeunes hommes.

Pour le SNU-TEFI-FSU, le gouvernement reste sourd à l'opposition unanime des syndicats. Et renforce et organise l'appauvrissement et la précarisation de publics déjà bien fragiles.

Une autre convention d'assurance chômage doit être négociée pour répondre aux besoins des chômeur-ses et précaires. Pour faire face à la montée exponentielle du chômage, de la précarité et de la pauvreté des solutions pour indemniser mieux et plus de chômeur-ses doivent être trouvées.

Ce ne sont pas les chômeur-ses, précaires qui doivent payer encore et toujours plus ! Rien n'est inéluctable. Il est possible d'aller vers un autre avenir que celui qu'on va chercher à nous imposer. Oui il y a des alternatives !

OUI à une convention d'assurance chômage garantissant une indemnité de haut niveau.

OUI à une convention d'assurance chômage sans dégressivité.

Sur Bordeaux la FSU33 s'est impliquée dans le collectif « occupation Bordeaux 2021 » et appelé à manifester le 23 avril. Pour suivre toutes les initiatives.

## L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES

A lire ou télécharger sur le site de la Fondation Des Femmes



ACTIONS FINANCIÉES PAR:  
Région Île-de-France

Ce rapport de la Fondation Des Femmes revient sur le confinement de mars 2020, une occasion manquée de rééquilibrer le partage des tâches au sein des foyers, l'impact de la crise économique qui s'installe sur les femmes, mais aussi les risques d'amplification des inégalités femmes-hommes du plan de relance. Il dresse aussi des propositions pour un plan de relance au service de l'égalité.

Vendredi de la colère 23 avril

PROTÈGEZ VOS DROITS SOCIAUX POUR TOU.T.E.S  
ABROGATION DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE  
EN APPLICATION AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

# Les étudiant.es face à la crise sanitaire

## Résultat du sondage mené par la FSE, Fédération Syndicale Etudiante.

Directement touché.es par les répercussions de la crise sanitaire, les étudiant.es ont été contraint.es d'assister, impuissant.es, au renforcement de la précarité qui gravite autour d'eux/elles.

Depuis plus d'un an, des milliers d'entre eux/elles ont vu leurs conditions de vie et d'études se détériorer, entraînant la dégradation de leur santé psychologique.

Le renforcement de la précarité et l'isolement sont étroitement liés. En effet, l'abandon des activités d'insertions et de sociabilisations du monde étudiant, couplé à la fermeture des lieux culturels et de rencontres, n'ont fait qu'accroître la détresse ambiante. La plupart des étudiant.es se retrouvent seul.es dans leur ville d'étude, privé.es de tout contact sociale. Le système de cours à distance n'aide pas. Malgré l'investissement des professeurs, les cours en ligne contribuent à réduire l'implication des élèves. Conditions de travail pas toujours idéales, problèmes de connexion internet et de matériel, difficulté de concentration... les étudiant.es font face à un tout nouveau modèle d'enseignement qui les oblige à adapter leur méthode de travail. Des conditions qui ne font qu'accroître le décrochage scolaire. Selon le que nous avons réalisé dans les versitaires de l'établissement Montaigne, 55 % des étudiant.es ont déjà sérieusement d'abandonner leurs études début de l'année scolaire.

Un des principaux facteurs de ambient sont les problèmes liés à la crise sanitaire. La mise de l'activité culturelle et commerciale est liée à la perte d'emploi de nombreux.euses jeunes, les étudiant.es étant grandement touché.es par les procédures de chômage partiel et de licenciements imposés par les décisions du gouvernement. Les dépenses dû à la location d'une habitation sur le lieu d'étude renforcent cette instabilité financière : les élèves payent pour un logement qu'ils n'habitent presque pas (le confinement les poussant à revenir au domicile familiale) mais qu'ils ne peuvent se permettre de laisser à cause des annonces fluctuantes, parfois imprévues, de l'État. Selon le même sondage, 39 % des étudiant.es déclarent avoir des problèmes financiers liés à la crise. La mise en place de marchés solidaires dans les facultés permet de pallier, mais aussi d'illustrer la gravité de l'actuelle détresse dans laquelle sont plongés les étudiant.es.

Cette hausse de la précarité à un impact réel sur la santé mentale étudiante. Les dispositifs d'aides mis à disposition par les universités sont surchargés, comme le prouve la demande d'une étudiante de l'université bordeaux Montaigne que nous avons rencontrée, qui a tenté de contacter les services psychologiques du CROUS pendant plus de deux mois avant d'abandonner suite à l'absence de réponse.

Les étudiant.es font donc face à un mur, et subissent la situation que leurs universités tentent, tant bien que mal, de gérer. Devant cette détresse grandissante, il est naturel, bien qu'alarmant, de constater que le travail scolaire n'est plus la préoccupation majeure de la vie étudiante.

Ninon co-responsable de la FSE Bordeaux

Tout le sondage sur : <https://www.instagram.com/p/CM1n9JTAjm0/>

## Témoignage d'un psychologue de ville

« J'ai plus de demandes de jeunes (étudiants) surtout depuis cette dernière phase de confinement, comme si la coupe était trop pleine et que l'angoisse accumulée ne devenait plus gérable.

Ce sont les étudiants, éloignés de leur famille, qui souffrent le plus intensément de cette situation car les collégiens et lycéens, vivant encore en famille, ont beaucoup plus bénéficié des cours en présentiel ce qui leur a permis de maintenir une vie sociale à minima.

Les étudiants se sont retrouvés isolés dans leur appartements ridiculement petits ou chez leurs parents avec l'angoisse de les contaminer s'ils sortent pour rencontrer leurs amis. Les plus angoissés et culpabilisés se sont alors imposés de fortes contraintes d'isolement qui ont pu conduire certains à l'envie d'en finir !

Dans ce contexte ils ont bien évidemment du mal à étudier et certains ont décroché.

La plupart n'ont pas entendu parler du chèque psy mis en place par le gouvernement. Les jeunes étudiants n'ont pas encore l'habitude de se référer à un médecin traitant qu'ils n'ont pas ou loin de leur site étudiant.

La reprise de quelques cours en présentiel a été salutaire pour tous.

Il est assez incroyable d'entendre des jeunes de 20 ans dire avoir recours aux sites de rencontre...

Certains examens ou cours en distanciel se font parfois dans des conditions techniques déplorables (bug, coupure de son) avec des prof ou jury qui parfois n'affichent pas leur tête (caméra coupée) privant l'étudiant de l'interaction nécessaire pour humaniser une situation anxigène qui n'est pas évidente quand il s'agit d'un oral d'examen.

Les étudiants qui ont décroché se retrouvent dans un vide sidéral, n'ayant même pas la possibilité de trouver un petit boulot.

Ceux qui osent faire la démarche de consulter un psy sont très rares. On peut se demander avec inquiétude comment les plus fragiles et démunis gèrent cette situation d'une crise sanitaire fort anxigène qui dure depuis trop longtemps.

Ceux qui travaillent ou sont en stage ont l'avantage de pouvoir maintenir un minimum de relations sociales alors que pour les étudiants classiques, il n'y a plus rien ! »

# Acculturer les agent.es à une gestion managériale

## Ou quand l'institution se ridiculise en faisant croire que les compétences didactiques varient en fonction de la taille de la classe...

Les initiatives se multiplient qui rompent avec les principes d'attribution des postes dans l'Éducation nationale pour leur préférer des recrutements profilés décidés par la volonté d'un supérieur hiérarchique. Un tel usage s'est longtemps limité à quelques postes de nature particulière mais il devient de plus en plus fréquent notamment en Gironde où notre DASEN ne cesse d'années en années d'augmenter les postes profilés

Cette année le DASEN a décidé de profiler les classes de grande section dédoublées. Ainsi dans beaucoup d'écoles les collègues qui enseignaient depuis des années en grande section dans des classes de 24 élèves ont dû envoyer un CV et passer un entretien pour justifier qu'ils/elles seraient capables d'enseigner dans des classes de GS de 12 élèves. Les enseignant.e.s qui n'ont obtenu qu'un avis réservé ou satisfaisant vont perdre leur poste au profit d'un collègue qui aura un avis très satisfaisant et devront changer d'école.

Le profilage a un triple intérêt pour la hiérarchie de l'Education Nationale.

Ce qui est visé, c'est l'élargissement du pouvoir hiérarchique à un domaine qui était jusque-là régi par l'ancienneté et le contrôle paritaire de règles communes à tous. L'idée c'est user du recrutement comme outil de mise en conformité aux volontés hiérarchiques locales quelle qu'en soit la nature : s'assurer que les personnels qui ne récitent pas doxa blanquienne seront écartés des dispositifs sur lesquels il veut justifier son action.

Ensuite, le profilage engage malgré eux et elles les heureux-ses élu.e.s. Car avoir le profil, c'est avoir la responsabilité de réussir à tenir les objectifs qui sont assignés au poste. En « échange », des moyens supplémentaires (mais insuffisants) sont alloués à l'agent, soit par l'entremise de primes (reconnaissance individuelle) soit d'aménagement du travail (effectifs, formation).

Plus que jamais, nos collègues peuvent pouvoir compter sur la FSU et ses syndicats pour défendre leurs droits. Plus que jamais mobilisons-nous pour défendre les services publics.

On passe ainsi d'une obligation de moyens fournis aux professeurs, à une logique de contractualisation avec objectifs. Ce seront les enjeux de l'obtention d'un poste qui conduiront les candidats eux-mêmes à afficher une volonté de conformité qui dénaturera la réalité objective de la sélection.

À plus long terme, l'introduction du profilage des postes s'inscrit dans une volonté de modifier fondamentalement les principes de recrutement dans la fonction publique : développement de la contractualisation, mise en cause de « l'emploi à vie », mobilité à la seule volonté de l'employeur... Il s'agit d'acculturer les agents à des principes d'encadrement modélisés sur les fonctionnements managériaux de l'entreprise privée. L'enjeu n'est pas seulement de donner du pouvoir aux recruteurs, mais aussi **de transformer fondamentalement la nature statutaire de l'emploi public pour lui donner les souplesses nécessaires à une contractualisation des missions**, première étape nécessaire à la généralisation de la contractualisation des emplois.

Ainsi se poursuit la mise en place de la loi de « transformation de la Fonction publique » promulguée le 6 août 2019. Bilan 2 ans après : autoritarisme, précarité, opacité des affectations, souffrance des personnels... Tout cela a des conséquences sur les agent.es mais aussi sur la qualité du service public.

## Conférence débat avec Barbara STIEGLER et Jen LAFONFAN

ouvert à tous les syndiqués de la FSU

*Le jeudi 6 mai 2021 à 17h30, en marge des travaux du congrès départemental du SNEP FSU Gironde, se tiendra une conférence-débat en visio conférence de 17h30 à 19h30 avec Barbara Stiegler, philosophe et enseignante à l'université Bordeaux Montaigne, et Jean Lafontan, ancien secrétaire général du SNEP FSU.*

*Suite à la publication récente de travaux et de réflexions sur le néolibéralisme, l'action revendicative et la situation politique liée à la crise sanitaire, Barbara Stiegler évoquera ses recherches sur l'origine et la diffusion des politiques néolibérales. Nous organiserons ensuite un débat sur la construction des luttes collectives.*

Pour y participer, s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/s35bWip8FA84sUd87>

**CONFERENCE - DÉBAT**  
Jeudi 6 mai, 17h30

Barbara STIEGLER  
Philosophe  
Université Bordeaux  
Montaigne

Jean LAFONTAN  
Ancien secrétaire  
général du SNEP-FSU

33  
Comité  
départemental  
SNEP

F.S.U.

# Loi Sécurité Globale : toujours contestée !

De la Coordination nationale #StopLoiSecuriteGlobale,

## Des contributions vont être déposées au Conseil constitutionnel

Lors de la conférence de presse qui s'est déroulée ce jeudi 15 avril, place Edouard Herriot à Paris, près de l'Assemblée nationale où la proposition de loi Sécurité globale a, sans surprise, été entérinée par les députés, la coordination #StopLoiSecuriteGlobale a annoncé que plusieurs de ses organisations membres allaient déposer des contributions au Conseil constitutionnel. Alors que les parlementaires ont été sourds à nos alertes, il est donc notre devoir de saisir les Sages.

Aussi, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Quadrature du Net, Droit au Logement et la Ligue des Droits de l'Homme vont déposer une contribution auprès du Conseil constitutionnel, tout comme de leur côté, Amnesty international et les syndicats de journalistes SNJ, SNJ CGT et SGJ FO.

La coordination #StopLoiSecuriteGlobale soutient l'initiative des coordinations régionales qui vont effectuer, de leur côté, une saisine citoyenne du Conseil

constitutionnel, afin de lui demander le respect de nos droits fondamentaux. Il est possible de rejoindre cette saisine citoyenne en adressant un mail à [saisinecitoyenneLSG@lebib.org](mailto:saisinecitoyenneLSG@lebib.org) D'ores et déjà, de nombreuses villes se sont jointes à cette saisine citoyenne (nous détaillerons le nombre lors d'une prochaine communication).

La coordination #StopLoiSecuriteGlobale s'alarme du durcissement du texte sorti du Sénat, tout particulièrement de la criminalisation « en cas d'introduction dans un local professionnel, commercial, agricole ou industriel ». Ce nouvel article introduit par un sénateur LR vise, ni plus, ni moins, à réprimer pénalement l'occupation de leur lieu de travail par les salariés, de leur fac par les étudiants, de leur lycée par les lycéens, de leur école par les parents d'élèves et les enseignants... Et aussi à porter atteinte à l'exercice de la profession de journaliste...

**Il s'agit clairement d'une nouvelle atteinte à la liberté de manifester, à la liberté d'informer et d'être informé et au droit de grève**

**Lire le CP du DAL sur leur site :**

*Droit Au Logement*

***La loi de sécurité globale criminalise les occupants sans titre de locaux vacants industriels, commerciaux, agricoles, professionnels, mais aussi les occupations militantes et syndicales !***



Les AESH devant le Rectorat le 8 avril pour pouvoir vivre dignement



Les profs en manifestation le 8 avril pour pouvoir vivre ensemble

**MANIFESTATION**  
**POUR les DROITS SOCIAUX, les LIBERTÉS, CONTRE la RÉPRESSION**  
garantissant une société juste et solidaire

Le gouvernement rend la population et chacun individuellement responsables de l'épidémie. Il nous en fait payer le prix ! Plutôt que de répondre aux urgences en renforçant notamment les services publics et les garanties collectives, le gouvernement, depuis plus d'un an, a choisi de confisquer les libertés individuelles et collectives en restreignant les déplacements, les regroupements et donc l'expression de toute forme de contestation collective en promulguant des mesures liberticides et en entravant les actions de revendications sociales !

- ⇒ Arrêt de la prolongation sans fin de l'état d'urgence !
- ⇒ Retrait du projet de loi « sécurité globale » et les décrets « sécurité intérieure » qui mettent en cause nos libertés
- ⇒ Retrait de la loi « séparatisme », attentatoire à la liberté d'association. Non aux velléités de dissolution du syndicat UNEF

**1<sup>er</sup> Mai 2021**

Journée internationale des droits des travailleurs

**BORDEAUX - 10 h 30 - RÉPUBLIQUE**



La FSU33 soutient

**#Occupation**  
**Bordeaux**  
**2021**

La culture est  
essentielle !